



présentent

## Formulaire d'inscription au « Prix Varenne - WEB&DOC FIGRA 2013 »

Ce prix s'adresse à des œuvres numériques éditées qui seront notées par un jury de professionnels. La sélection des œuvres est basée sur le traitement original d'un sujet d'actualité et l'innovation offerte sur le média web, l'originalité de la forme narrative du documentaire avec une information interactive mise en valeur.

Tous les films inscrits seront candidats au Prix et jugés. L'inscription au Prix Varenne - Web&Doc FIGRA 2013 est Gratuite et ouverte du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 15 Février 2013 à minuit. Le jury aura la responsabilité de noter chaque œuvre en sélection, avec un barème de points précis. En fonction des notes attribuées à chaque œuvre un lauréat sera nommé fin Février 2013 et il lui sera demandé de venir présenter son œuvre lors du « Village Web & Doc » le samedi 23 Mars 2013 au Touquet paris-plage, sous forme de MasterClass devant le jury et devant le public qui pourront suivre les démonstrations en ligne.

**L'ensemble est à envoyer par voie postale à l'adresse suivante :**

Unité WEB&DOC - FIGRA  
Roxane Grioche  
45 rue de Turenne  
59420 Mouvaux

### Éléments obligatoires :

- Formulaire d'inscription complété et signé
- Dossier de présentation de l'œuvre réalisée\* sur CDROM ou Clé USB
  - photocopie d'une pièce d'identité
- Règlement du « Prix Varenne- Web&Doc FIGRA 2013 » rempli et signé

## Equipe de l'œuvre numérique en sélection :

Nom.....  
Prénom.....  
Fonction .....

Adresse.....  
.....  
Nationalité.....  
Tél.....  
Mail.....

Nom et prénoms des co-auteurs éventuels.....  
.....

Nom et Prénoms et fonctions de l'équipe  
technique :.....  
.....

## Production :

Nom de la maison de production.....  
Adresse .....

.....

Contact., Coordonnées et  
fonction.....

Titre de L'œuvre Numérique .....

Adresse HTML /LIEN de l'œuvre en ligne :

Description en deux lignes

.....  
.....

## Informations relatives au dossier de présentation de L'œuvre éditée

\* LE dossier de présentation de l'œuvre réalisée\* mis sur CDROM ou sur Clé USB

A inclure dans le courrier d'inscription doit contenir :

- un synopsis de l'œuvre proposée
- quelques éléments graphiques
- une photo descriptive de l'œuvre en JPEG
- une description de l'interactivité
- une présentation du (des auteurs), CV , parcours...
- une photocopie d'une pièce d'identité

Je soussignée.....déclare que les informations renseignées dans le formulaire d'inscription sont exactes et définitives, et avoir pris connaissance du règlement rempli et signé du « Prix Varenne – Web&Doc FIGRA 2013» proposé par la Fondation Varenne et L'unité WEB&DOC- FIGRA 2013 et l'accepte sans retenue aucune.

Je déclare être personnellement titulaire (ou dûment mandaté ) de l'intégralité des droits de l'œuvre numérique candidate au « PRIX VARENNE – Web&Doc FIGRA 2013 »et tous ses éléments, et garantit l'unité WEB&DOC et la Fondation Varenne contre toute réclamation, revendication, action émanant de toute personne physique ou morale qui estimerait avoir des droits sur l'œuvre numérique.

Fait à ..... Le .....

Signature



## RÈGLEMENT « Prix VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2013 »

### ART.1 – PARTICIPANTS

PEUVENT CONCOURIR : TOUS LES **RÉALISATEURS** OU **JOURNALISTES**, SANS DISTINCTION D'ÂGE OU DE NATIONALITÉ.

### ART. 2 - CRITÈRES D'INSCRIPTION

LES ŒUVRES NUMÉRIQUES PROPOSÉES À LA SÉLECTION DEVRONT IMPÉRATIVEMENT PARVENIR AVANT LE 31 JANVIER 2013 À L'ADRESSE DE L'UNITÉ WEB&DOC DU FIGRA. AUCUNE DÉROGATION N'EST POSSIBLE.

### ART. 3 – INSCRIPTIONS.

LES INSCRIPTIONS DEVRONT PARVENIR IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 15 Février 2013 à MINUIT ( le cachet de la Poste faisant foi). ELLES SERONT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉES (CF PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT) DE :

- UN DOSSIER D'INSCRIPTION COMPLÈTEMENT REMPLI, AVEC LES ENGAGEMENTS SIGNÉS ET LES DOCUMENTS SUIVANTS :
- LA PRESENTATION DU CANDIDAT ET UNE PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITE
- LE SYNOPSIS DE L'ŒUVRE PROPOSÉE
- UNE DESCRIPTION DE L'INTERACTIVITÉ
- UNE PHOTO DU RÉALISATEUR EN FORMAT JPEG, 300 DPI, EN MENTIONNANT :
- UNE PHOTO REPRESENTATIVE DU PROJET DE FILM
- UN CV DU RÉALISATEUR (EN FRANÇAIS OU ANGLAIS)
- L'ADRESSE HTML DE L'ŒUVRE EN LIGNE

Le candidat qui n'aura pas justifié de son identité complète et de ses coordonnées ou qui les aura fournies de façon inexacte ou mensongère sera disqualifié, tout comme celui refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif le concernant et nécessaires pour les besoins de la gestion du prix.

LA SÉLECTION DES PROJETS DE FILMS IMPLIQUE LA PRÉSENCE DES RÉALISATEURS OU D'UN MEMBRE DE L'EQUIPE DE REALISATION LORS DU « MASTERCLASS » PROPOSÉ DANS LE « VILLAGE WEB&DOC » LE SAMEDI 23 MARS 2013 AU TOUQUET PARIS PLAGE.

### ART. 4 – SÉLECTION.

L'UNITÉ WEB&DOC - FIGRA RECEVANT LA TOTALITÉ DES PROJETS, S'ASSURERA DE LEUR QUALITÉ POUR ÊTRE SÉLECTIONNÉS ET PARAÎTRE AINSI DANS LE CATALOGUE DANS LA SECTION « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2013 ». LE JURY DE PROFESSIONNELS DE LA COMPÉTITION SE RÉUNIRA ET RENDRA LE NOM DU LAURÉAT FIN FEVRIER 2013, LE LAURÉAT DEVRA ALORS VENIR AU « VILLAGE WEB&DOC » ET PRESENTER SON ŒUVRE DEVANT LE JURY ET EN PUBLIC, LE SAMEDI 23 MARS 2013 AU TOUQUET PARIS PLAGE. LES LAURÉATS SERONT INFORMÉS FIN FEVRIER 2013.

### ART.5 – PRIX.

L'ŒUVRE QUI RECEVRA LE « PRIX VARENNE –WEB1DOC FIGRA 2013 » SERA PRESENTÉE PAR SON AUTEUR QUI SERA INVITÉ A RECEVOIR LE TROPHÉE VARENNE LE SAMEDI 23 MARS 2013 LORS DE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX.

### ART. 6 - JURY.

LE JURY EST CHOISI PARMIS LES PERSONNALITÉS DU MONDE DE LA CREATION NUMERIQUE FRANÇAIS OU ÉTRANGER. LE JURY EST COMPOSÉ DE 6 MEMBRES, DONT UN REPRESENTANT DE LA FONDATION VARENNE, PRODUCTEURS ET DIFFUSEURS PRÉSENTS AU FIGRA 2013.

## **ART. 7 - DÉPÔT DES PROJETS.**

L' ORGANISATION DU « PRIX VARENNE –WEB&DOC FIGRA 2013 » EST REPRESENTEE PAR ROXANE GRIOCHE POUR L'ASSOCIATION CESARTS EVENEMENTS DONT LE SIEGE SOCIAL SE TROUVE : BP 103 -13701 LA CIOTAT-CEDEX ;  
LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE ADRESSÉ À : UNITÉ WEB&DOC – ROXANE GRIOCHE 45 RUE DE TURENNE 59420 MOUVAUX – France,  
AVANT LE 15 FEVRIER 2013 MINUIT (Le cachet de la poste faisant foi) LES FRAIS D'ENVOI SONT A LA CHARGE DE L'EXPÉDITEUR, QUI RENONCE A TOUT RECOURS CONTRE LES ORGANISATEURS, Y COMPRIS POUR LES SINISTRES OU PERTES POUVANT SURVENIR LORS DE CETTE EXPÉDITION. LES ORGANISATEURS PRENDRONT EN CHARGE LES FRAIS D'ASSURANCE DÈS LA RÉCEPTION DES DOSSIERS ET CE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA MANIFESTATION. AUCUN DOSSIER N'EST RETOURNE AUX CANDIDATS.

## **ART. 8 - PROMOTION DE L'ŒUVRE ;**

LES RÉALISATEURS S'ENGAGENT FORMELLEMENT À CITER ET À COMMUNIQUER L'OBTENTION DU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2013 « AUX GÉNÉRIQUES DE L'ŒUVRE AINSI QUE DANS TOUS LES SUPPORTS (DOSSIER DE PRESSE, TV, CINÉMA, ETC.)  
LE LAURÉAT DU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2013» AURA L'OBLIGATION DE MENTIONNER L'APPELLATION EXACTE DU PRIX .

## **ART. 9 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.**

LA PARTICIPATION AU « PRIX VARENNE - WEB&DOC FIGRA 2013 » SOUS ENTEND LA PLEINE ET ENTIÈRE ACCEPTATION, SANS RÉSERVE, DU PRÉSENT RÈGLEMENT, QUE VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT CONSERVER.

## **ART. 10 : DEPOT ET ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Ce règlement est téléchargeable gratuitement sur le site [www.figra.fr](http://www.figra.fr) & <http://www.fondationvarenne.com/> sur la page :

«Prix Varenne- WEB&DOC FIGRA 2013 » .

Ce règlement est déposé chez Maître BAUDRY, Huissier de Justice, 2 Résidence La Sablière, 59570 Bavay.

Le règlement du jeu peut également être obtenu par courrier, à titre gratuit et simple demande à l'adresse : Unite WEB&DOC FIGRA. Roxane GRIOCHE. 45 rue de Turenne. 59420 MOUVAUX.

Les frais d'affranchissement engagés pour cette demande seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande accompagnée d'un RIB.

## **Article 11 : INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Les informations figurant sur les dossiers de participation sont définitives et ne peuvent être en aucun cas modifiées après réception du dossier. Ces informations sont destinées à l'unité WEB&DOC FIGRA aux fins de gestion de votre participation. Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

## **Article 12 : LOI APPLICABLE ET JURIDICTION**

Le Règlement est exclusivement régi par la loi française. Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée en application de la loi française.

La société organisatrice tranchera toute question relative à l'application du présent règlement dans le respect de la législation française. Ces décisions seront sans appel. La loi applicable au présent règlement est la loi française et la langue applicable est la langue française. Tout différend né à l'occasion de ce prix fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

Toute contestation ou réclamation tardive au présent prix ne pourra être prise en considération au-delà du 23 mars 2013.

Je soussigné(e) .....

déclare avoir pris connaissance du règlement relatif au fonctionnement du « PRIX VARENNE –WEB&DOC FIGRA 2013»  
J'ai pris connaissance du fait que la compétition « PRIX VARENNE WEB&DOC FIGRA 2013 » est gratuite et ouverte à tous, et qu'elle sera en ligne entre le 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2012 et LE 15 FEVRIER 2013.

Par la même, je m'engage à ne pas entraver la diffusion du webdocumentaire pendant l'intervalle de temps indiqué ci-dessus.

Le présent accord ne donnera lieu à aucun échange monétaire ni à aucune rétribution de la part des deux parties.

Fait à ..... Le .....

Signature

# PRIX VARENNE WEB&DOC FIGRA 2013

Par l'Unité Web&DOC FIGRA 2013 – et la Fondation Varenne -

*A new kind of Storytelling*